Carte d'identité

Le Puy Laborie-Peuch-Redon est une butte témoin. Elle s'élève au sud de la commune urbaine de Brive-la-Gaillarde et se prolonge sur la commune de Noailles. Ce puy est constitué par un complexe de milieux calcaro-marneux au sommet et se poursuit sur les versants par des landes dégradées et des bois sur des formations gréseuses. Les vallons en bas des versants sont constitués par des fonds humides. Ce site est périurbain, ainsi certaines zones naturelles remarquables se trouvent en limite ou au sein de jardins de zone pavillonnaire. Les particularités géologiques permettent le développement d'une mosaïque de milieux exceptionnels pour la région.

Le CEN intervient sur ce site depuis 1999. Une première convention de gestion a été signée avec un propriétaire privé sur 70 ares. Une nouvelle a été obtenue sur 30 ares en 2011. Et le CEN a acheté une parcelle en 2012 de 46 ares 41.

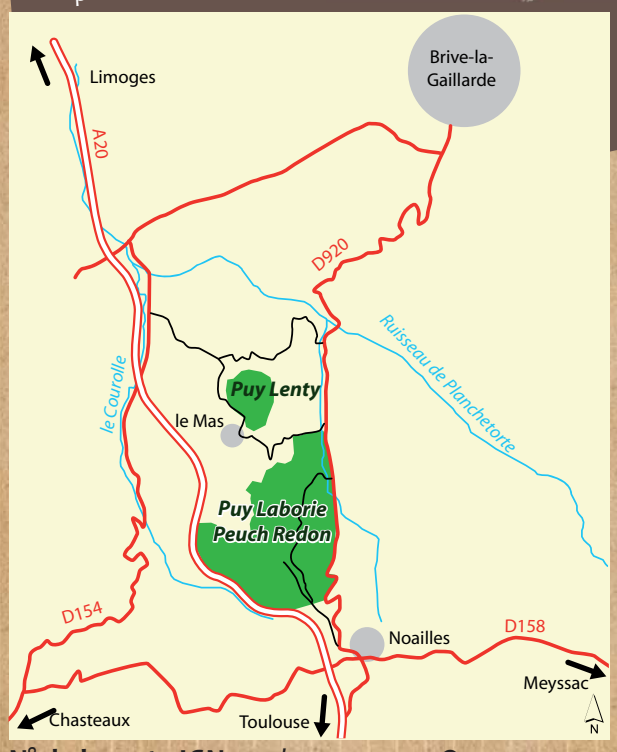

N° de la carte IGN au 1/25000 : 2135-O

Les richesses du site

La succession des substrats géologiques permet l'installation d'habitats très diversifiés du sommet au pied de versant.
Le sommet de la butte constitué par des roches calcaires dolomitiques est composé d'une chênaie pubescente dans laquelle ont été implantés des pavillons.

Le haut de versant marquant la limite géologique est des calcaires dolomitiques, est constitué par des pelouses xérophiles calcicoles dont de nombreuses plantes sont d'affinité méditerranéenne (Stéhéline douteuse, Leuzée à cônes, Immortelle de stoechas…). Les versants est et sud sont marqués par des peuplements de résineux.
Les versants se poursuivent sur une alternance de marnes et de bancs calcaires sur lesquels se développent des pelouses calcaro-marneuses méso-xérophiles dont les espèces caractéristiques sont : la Cardoncelle molle, la Phalangère rameuse, la Chlore perfoliée… Ces pelouses sont riches en orchidées : Ophrys bécasse, Orchis moucheron, Orchis pyramidal, Ophrys abeille…
Lorsque les marnes deviennent dominantes s'installe une pelouse écorchée neutrocline à Molinie, dont les espèces les plus abondantes sont : le Plantain maritime, le Laîche glauque, la Scorzonère humble…
Au contact des marnes et des grès imperméables apparaissent des sources pétrifiantes. Ces formations hydrogéologiques sont exceptionnelles en Limousin. L'eau circulant dans les formations calcaires perméables du sommet s'est chargée en calcaire dissout. Lorsque les eaux ressortent, au niveau des couches imperméables, le calcaire se dépose à nouveau et forme du « tuf » où il fossilise la végétation.
Au niveau des replats gréseux recouverts de marnes, les eaux chargées en calcaire dissout forment un bas marais alcalin, composé par : la Linaigrette à feuilles larges, la Spiranthe d'été, le Scirpe à une écaille, le Laîche à épis distants. Ce bas marais est le plus vaste de la région.
Le reste des versants est constitué par des grès. Leur composition est très variée entraînant un relief tourmenté (pentes abruptes, replats, micro-falaises). Les parties gréseuses sont essentiellement composées par des formations boisées dominées par le Chêne. Des landes sèches d'influence thermophile sont encore présentes sur de grandes surfaces, elles sont le plus souvent dominées par la Bruyère à balais. Des pelouses sèches acidiphiles se développent sur les replats, certaines sont encore pâturées. Sur des affleurements sableux ou des micro-falaises existent des pelouses siliceuses d'influence thermophile dominées par des plantes annuelles dont de nombreuses espèces sont rares : le Silène de France, le Lin de France, l'Hélianthème à gouttes, le Trèfle aggloméré…
Sur les grès massifs existent des suintements temporaires qui permettent le développement de petites communautés de plantes annuelles essentiellement printanières : le Jonc à tête, le Jonc des crapauds, la Radiole faux-lin.

Prairies gréseuses au printemps

Statut et règlementation

Le site du Puy Laborie, Peuch-Redon n'est pas concerné par une protection règlementaire.

Le site est inventorié en tant que ZNIEFF de Type 1 créée en 2000 : Coteau calcaire du Puy Laborie, N°régional 518 N°ZNIEFF SPN : 740120086. Surface 33 hectares.

Silène de France

Le CEN Limousin

Association sans but lucratif régie par la loi 1901, il a été créé par la volonté des associations de protection de la nature du Limousin, sous l'impulsion de Limousin Nature Environnement qui souhaitait l'existence en Limousin d'une structure consensuelle spécialisée dans la gestion directe d'espaces naturels. Il est dirigé par un conseil d'administration représentatif de la diversité de ses adhérents (individuels, représentants d'associations, de collectivités et d'établissements publics…). Ce CA s'appuie sur un Conseil scientifique pluridisciplinaire composé d'une vingtaine de spécialistes régionaux des sciences de la Terre. Le Conservatoire dispose d'une équipe salariée.

Nos missions

Connaissance, protection, gestion, valorisation sont les 4 mots clés qui définissent l'action du Conservatoire. Grâce aux suivis de l'évolution des milieux, le Conservatoire met en place d'ambitieux programmes de préservation des espaces naturels ainsi qu'une gestion conservatoire adaptée.
Il peut devenir propriétaire des sites, locataire ou signer avec les propriétaires des conventions de gestion nécessaires à la conservation des milieux naturels et des espèces à fort enjeu de conservation. Ce travail permet de bien connaître le site et de mettre en œuvre l'ensemble des opérations de gestion (fauche, pâturage, bûcheronnage…).
Ensuite, le Conservatoire évalue l'impact des travaux sur la faune, la flore et les habitats en réalisant des suivis naturalistes et pour que chacun mesure l'importance du patrimoine naturel et l'intérêt de le conserver, il propose des supports de communication ainsi que des aménagements légers sur certains sites pouvant accueillir du public.
Le Conservatoire est avant tout une structure de concertation qui tente dès que possible de maintenir dans le tissu économique local les espaces naturels et ruraux qu'il a en gestion. C'est ainsi qu'une cinquantaine d'agriculteurs, déjà, contribuent à la gestion des espaces naturels remarquables du Limousin.

Puy Laborie - Peuch Redon

Brive-la-Gaillarde, 19

Fiche de site 34

Partenaires financiers

Le CEN Limousin est membre de :

Historique du site

Jusqu'à la fin des années soixante le site était en grande partie utilisé par les activités agricoles et forestières, néanmoins une grande partie des zones ouvertes semblait déjà en voie d'embroussaillement. A partir des années 1980, la partie sommitale a été urbanisée et l'activité agricole s'est arrêtée sur une grande partie des versants.
Le CEN Limousin a découvert le site à la fin des années 1990. Les premières conventions ont été signées, mais les démarches foncières ont été peu concluantes en raison de la pression du foncier sur ce secteur péri-urbain. A partir du début des années 2010, les règlements d'urbanisation et la prise en compte de la biodiversité ayant évolué, la maîtrise foncière a peu à peu porté ses fruits. Le CEN gère en 2013, 1,5 hectare dont 0,5 hectare en acquisition et 7 hectares sont en cours d'acquisition.

Hélianthème taché

Pelouse marneuse

Stéhéline douteuse

- Parcelles en maîtrise CEN
- Bas marais alcalin et sources tufeuses
- Prairie humide Molinie
- Pelouse calcaro-marneuses
- Pelouse sèche
- Lande sèche
- Prairies de pâture
- Fourrés
- Chênaie pubescente
- Forêt de feuillus
- Forêt humide
- Forêt de Pin sylvestre
- Plantation de résineux
- Urbanisation et milieux anthropisés

Les actions de gestion

Le CEN a commencé à intervenir sur des parcelles en convention, en effectuant du débroussaillage sur des pelouses méso-xérophiles en 2006.
Une nouvelle parcelle en convention a été débroussaillée durant l'hiver 2013, dans l'objectif de favoriser les pelouses xérophiles riches en plantes d'affinité méditerranéenne. Les résultats sont très encourageants.
Ces travaux vont se poursuivre sur des parcelles dont le Conservatoire est devenu propriétaire.

Débroussaillage des pelouses xérophiles

Empuse ou diablotin

Pourquoi nous participons à sa gestion ?

La butte témoin du Puy Laborie-Peuch-Redon est exceptionnelle à plusieurs titres. Elle permet de découvrir l'histoire géologique de la construction du bassin de Brive, alternance de roches d'origine marine ou lacustre. Cette diversité géologique permet la succession d'habitats très divers : pelouses calcaro-marneuses d'influences méditerranéennes aux milieux para-tourbeux alcalins, puis la série des milieux acides existants dans le bassin de Brive : landes, pelouses à annuelles. L'ensemble de ces milieux héberge de très nombreuses espèces végétales rares dans la région. Une espèce végétale est protégée au niveau national et neuf le sont au niveau régional. La diversité entomologique est aussi très importante, accueillant de nombreuses espèces propres au bassin de Brive en Limousin en raison de la faiblesse des formations sédimentaires d'origine marine existant dans la région.
Le Puy Laborie fait partie d'un réseau de pelouses calcaro-marneuses qui ponctue le sud de l'agglomération de Brive-la-Gaillarde. Certaines de ces pelouses font l'objet de nouvelles interventions de préservation par le Conservatoire en partenariat avec la commune de Brive notamment sur le Puy Lenty qui se trouve à quelques centaines de mètres plus au nord.
L'ensemble des pelouses de cette partie du bassin de Brive est menacé par l'enfrichement en raison de leur perte d'intérêt pour les activités agricoles et de destruction par l'urbanisation.

Leuzée à cônes

Linaigrette à feuilles larges

Ascalaphe

Espèces emblématiques

Leuzée à cônes ***(Leuzea conifera)***, cette plante protégée en Limousin est d'affinité méditerranéenne, elle trouve sa limite septentrionale de répartition dans le bassin de Brive. Elle se développe sur les affleurements de calcaire au sein de pelouses xériques écorchées. Il s'agit de la dernière station connue en Limousin.

Plantain maritime ***(Plantago maritima)***, cette plante croit sur les sols marneux engorgés en hiver et desséchés en été. Elle affectionne particulièrement les secteurs écorchés où la végétation est rare. Elle est protégée en Limousin et présente uniquement dans le sud de la Corrèze.

Linaigrette à feuilles larges ***(Eriophorum latifolium)***, cette plante protégée dans la région se développe préférentiellement dans les bas-marais alcalins. Le Limousin ne compte actuellement que trois stations connues de cette espèce.

Hélianthème à gouttes ***(Xolantha guttata)***, cette annuelle se développe sur les sols sableux dénudés fortement ensoleillés. Appartenant à la famille des Cistes, cette plante fait des petites fleurs jaunes dont les pétales, qui ont l'apparence du papier crépon, tombent dès les heures chaudes de la journée, raison pour laquelle elle est parfois appelée « grille-midi ».

Ascalaphe ***(Ascalaphus libelluloides et Ascalaphus longicornis)***, ces insectes appartenant aux Neuroptères, strictement inféodés aux pelouses xérophiles, sont carnivores, les adultes chassent à la fin du printemps sur les pelouses. Leur morphologie fait à la fois penser à une Libellule et un papillon, ils ne sont connus que du bassin de Brive.

0 100 200 400 mètres

Réalisation CEN Limousin - 2013
Sources : IGN BD Ortho 2012

N

Conception - réalisation : CEN Limousin (05 55 03 29 07) - octobre 2013- Crédit photo : CEN Limousin, Dominique Gaudefroy